

■ TOUT JUSTE LIVRÉS AU PETIT-SACONNEX

Vingt-et-un appartements en coopérative

Au cœur de la ville, sur la rive droite, un bel immeuble d'architecture sobre et contemporaine vient d'accueillir ses heureux habitants, locataires-coopérateurs de Cooplog-Soubeyran. Lors du bouquet de chantier, il y a quelques semaines, le président de la société coopérative Alain Charlet avait rappelé l'historique et l'ambition de ce projet.



Bouquet de chantier au 3, rue Soubeyran. De gauche à droite: Daniel Rinaldi, architecte; Dominique Bakis-Métoudi, directrice de SPG Asset Development; Alexandre Mouthon, chef de projet (Cerutti Architectes); Olivier Vallat, architecte; Yohan Gisonda, architecte (OVA); Alain Charlet – président de Cooplog; Stéphane Pierre Cerutti et Gilles Llinares (Cerutti Architectes).

Fruit de la coopération de deux bureaux d'architectes réputés, Anderegg Rinaldi et OVA Olivier Vallat, cet immeuble de six étages sur rez répond aux sévères standards de très haute performance énergétique (THPE) et offre 21 logements en coopérative HBM (un 2-pièces, six trois-pièces et 14 4-pièces). Au sous-sol, on compte 15 places de parking couvertes. Le pilotage du projet a été assuré par SPG Asset Development, dirigé par Dominique Bakis-Métoudi. Le bureau Cerutti Architectes, de son côté, a été chargé de la direction des travaux.

Loyers coopératifs doux

Alain Charlet l'a souligné: le loyer d'un 4-pièces ne dépasse pas 1300 francs par mois. Fondée au début des années 90 avec le soutien de la BCGE, Cooplog a réalisé à ce jour quelque 500 logements, dans le cadre d'une dizaine d'unités coopératives différentes. Cooplog Pont-Rouge, par exemple, construit actuellement sur le site des Aca-cias un autre immeuble de 64 logements. En

ce qui concerne les locataires-coopérateurs du numéro 3 de la rue Soubeyran, réunis comme de juste en Cooplog Soubeyran, ils bénéficient d'un emplacement idéal, à proximité de toutes les infrastructures scolaires, commerciales et de transport, mais dans un quartier assez calme. Les immeubles voisins sont aussi des coopératives (Coprolo et Equilibre).

C'est la Ville de Genève qui a octroyé un droit de superficie de 99 ans à Cooplog, conformément à sa politique d'encouragement du logement coopératif, dans le but de mettre sur le marché des logements sociaux. L'autorisation de construire a été délivrée en avril 2016; le chantier a démarré en janvier 2017 et la livraison des appartements a eu lieu en septembre, les baux portant la date du 1^{er} octobre. Le projet a été financé par la Banque alternative suisse et a bénéficié d'une avance de la Confédération. Preuve, s'il en fallait, qu'avec une volonté politique cohérente et des partenaires compétents, il est possible de construire vite et bien à Genève. ■

François Berset



Cet immeuble répond aux standards de très haute performance énergétique (THPE) et offre 21 logements en coopérative HBM.